

CONDUITE À TENIR COVID-19

Mise à jour
1^{er} février 2023

CAS POSITIF À LA COVID-19

**PLUS D'OBLIGATION DE S'ISOLER 7 JOURS
(SEULEMENT UNE RECOMMANDATION)**

Mais dans tous les cas :

**RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES POUR
PROTEGER L'ENTOURAGE**
en particulier vis-à-vis des personnes vulnérables

En cas de signes cliniques importants : fièvre, toux, difficultés respiratoires, fatigue importante, douleurs ou courbatures

- **Contacteur un médecin généraliste pour prise en charge (et arrêt de travail éventuel)**
- **Appeler le 15 ou le 112 en cas de difficultés respiratoires importantes ou de malaise**

CAS CONTACT

**PAS D'OBLIGATION DE RÉALISER UN TEST
SAUF SIGNES CLINIQUES IMPORTANTS**

**MAIS RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES
POUR PROTEGER L'ENTOURAGE**
en particulier vis-à-vis des personnes vulnérables

LES AGENTS VULNÉRABLES

Plus d'ASA à compter du 1^{er} mars 2023, des aménagements de poste possibles à voir avec le médecin du travail

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Pour éviter la transmission du virus et des infections respiratoires aiguës de l'hiver

RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures
Ou **ventiler** efficacement les locaux (soufflage d'air)



Porter un masque dans les espaces clos en présence de nombreuses personnes



Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon, ou utiliser un gel hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude et utiliser des mouchoirs à usage unique



Se saluer **sans se serrer la main** ou **se faire la bise**

